



DEPARTEMENT
ARDECHE
ARRONDISSEMENT
PRIVAS

DECISION DU PRESIDENT

DP2025/011 : Souscription d'une ligne de Trésorerie auprès de la Banque Postale

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant les délégations de pouvoirs du comité syndical au Président,

Vu la délibération n°2022/007 du Comité Syndical de SYDEO du 08 mars 2022, portant délégations du Conseil Syndical au Président et au Bureau, et notamment son point 2 déléguant au Président le pouvoir de souscrire des lignes de trésorerie dans la limite de 2 000 000 € HT,

Vu l'offre de financement et la proposition de contrat de la Banque Postale

Considérant la nécessité pour Sydeo de disposer d'une ligne de trésorerie pour faire face aux décalages entre ses dépenses et recettes,

Le Président de SYDEO,

DECIDE

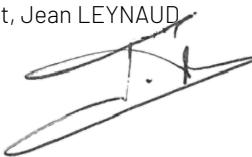
- De contracter auprès de la Banque Postale, une ligne de trésorerie utilisable par tirages avec les caractéristiques suivantes :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	500 000,00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	3,240 % l'an
Base de calcul	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non-utilisation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus le 26 Novembre 2025
Garantie	Néant
Commission d'engagement	500,00 EUR, soit 0,100% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.
Commission de non-utilisation	0,200% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale.

	<p>Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office</p> <p>Date de réception de l'ordre en J avant 16H30 pour</p> <p>Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédent la date d'échéance de la ligne.</p> <p>Montant minimum 10.000 euros pour les tirages</p>
Modalités de contractualisation	<p>Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »</p>

- De signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Le Pouzin, le 04/12/2025,
 Par délégation du Comité Syndical
 Le Président, Jean LEYNAUD



sydeo
LIGNE DE TRÉSORERIE
 SERVICE PUBLIC DE L'ÉTAT
 CRÉDIT D'ADHERENCE
 2 route du Barrage
 07250 LE POUZIN
 Tél : 04 75 63 81 29
 sydeo.fr

Ainsi fait et décidé les, jour, mois et an susdits.
 Certifié conforme au registre des délibérations.